AUSEIS

commissaire
aux comptes

RAPPORT SPECIAL

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes

de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Association
« Société d'Economie Alpestre de la Savoie »

Maison de l'agriculture et de la Forêt

40 rue du Terraillet

73190 Saint Baldoph

Rapport Spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Société d'Economie Alpestre de la Savoie, Association Loi 1901

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux adhérents de l'association,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre association nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Lyon, le 18 octobre 2020

Pour AUSEIS

Pierre GOUSSARD
Commissaire aux comptes

AUSEIS

commissaire aux comptes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice au 31 décembre 2019

ASSOCIATION LOI 1901
« SOCIETE D'ECONOMIE ALPESTRE DE LA SAVOIE »

Maison de l'agriculture et de la Forêt
40 rue du Terraillet
73190 Saint Baldoph

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice au 31 décembre 2019
Association « Société d'Economie Alpestre de la Savoie »

A l'assemblée générale de l'association,

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « Société d'Economie Alpestre de la Savoie » relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 16 octobre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans l'annexe en page 2 concernant les incidences de la crise Covid 19 postérieurement au 31 décembre 2020 et jusqu'à la date d'arrêté des comptes.

FONDEMENT DE L'OPINION

- Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

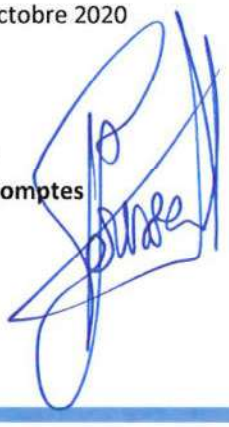
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 18 octobre 2020

Pour AUSEIS

Pierre GOUSSARD
Commissaire aux comptes



BILAN - ACTIF

Ass. STE D'ECONOMIE ALPESTRE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ACTIF	Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019			01/01/2018 au 31/12/2018
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	7 240,00	7 240,00		
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels				
Autres immobilisations corporelles	19 064,29	13 119,40	5 944,89	6 305,68
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations Financières (2)				
Particip. et créances rattach. à des part.				
Prêts				
Autres immobilisations financières	450,00		450,00	450,00
TOTAL (I)	**26 754,29**	**20 359,40**	**6 394,89**	**6 755,68**
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.	127 135,23		127 135,23	147 503,68
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	99 551,30		99 551,30	93 002,57
Valeurs mobilières de placement	1 296,11		1 296,11	1 296,11
Disponibilités	256 054,91		256 054,91	169 819,29
Charges constatées d'avance (3)	4 774,00		4 774,00	
TOTAL (III)	**488 811,55**		**488 811,55**	**411 621,65**
Frais d'émission d'emprunt (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	**515 565,84**	**20 359,40**	**495 206,44**	**418 377,33**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an

BILAN - PASSIF APRÈS RÉPARTITION

Ass. STE D'ECONOMIE ALPESTRE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PASSIF (après répartition)	Du 01/01/2019 au 31/12/2019	Du 01/01/2018 au 31/12/2018
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Première situation nette établie	122 392,74	122 392,74
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds propres		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds propres		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	129 740,65	71 285,67
Autres réserves	10 000,00	10 000,00
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	96 028,68	58 454,98
Situation nette	*358 162,07*	*262 133,39*
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissements sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	**368 162,07**	**262 133,39**
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (III)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (IV)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 026,00	12 500,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 474,70	11 257,18
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	92 946,11	102 058,32
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Redevables créditeurs	9 370,80	
Autres dettes	2 226,76	3 891,44
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		26 537,00
TOTAL (V)	**137 044,37**	**156 243,94**
Ecarts de conversion passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	**505 206,44**	**418 377,33**

(1) Dont à plus d'un an
(1) Dont à moins d'un an *137 044,37* *156 243,94*

BILAN - PASSIF APRÈS RÉPARTITION

Ass. STE D'ECONOMIE ALPESTRE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PASSIF (après répartition)	Du 01/01/2019 au 31/12/2019	Du 01/01/2018 au 31/12/2018

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques
(3) Dont emprunts participatifs

COMPTE DE RÉSULTAT

Ass. STE D'ECONOMIE ALPESTRE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18	Variation N / N-1 en valeur	Variation N / N-1 en %
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Cotisations	33 403,88	33 094,21	309,67	0,94
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	188 566,53	172 356,73	16 209,80	9,40
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	208 076,12	165 366,74	42 709,38	25,83
Versements des fondateurs ou cons. dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépr., prov., transf. charges	7 052,94	5 890,41	1 162,53	19,74
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	1,48	4,81	-3,33	-69,23
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**437 100,95**	**376 712,90**	**60 388,05**	**16,03**
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks de marchandises				
Achats de matières premières et fournitures				
Variation de stocks de matières premières et fournitures				
Achats d'autres d'approvisionnements	246,00		246,00	
Variation de stocks d'approvisionnements				
Autres achats et charges externes *	96 688,29	54 159,10	42 529,19	78,53
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	7 321,30	2 065,02	5 256,28	254,54
Salaires et traitements	173 716,57	160 889,07	12 827,50	7,97
Charges sociales	66 572,64	69 438,25	-2 865,61	-4,13
Dotations aux amortissements et dépréciations				
sur immobilisations : dotations aux amortissements	4 508,87	3 505,74	1 003,13	28,61
sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	3,42	1,25	2,17	173,60
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**349 057,09**	**290 058,43**	**58 998,66**	**20,34**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	**88 043,86**	**86 654,47**	**1 389,39**	**1,60**
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	59,83	20,07	39,76	198,11
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	**59,83**	**20,07**	**39,76**	**198,11**

COMPTE DE RÉSULTAT

Ass. STE D'ECONOMIE ALPESTRE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18	Variation N / N-1 en valeur	Variation N / N-1 en %
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées		12,43	-12,43	-100,00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)		**12,43**	**-12,43**	**-100,00**
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	**59,83**	**7,64**	**52,19**	**683,12**
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	26 641,19	813,65	25 827,54	
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	**26 641,19**	**813,65**	**25 827,54**	
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	6 536,20	10 294,78	-3 758,58	-36,51
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	**6 536,20**	**10 294,78**	**-3 758,58**	**-36,51**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	**20 104,99**	**-9 481,13**	**29 586,12**	**312,05**
Impôts sur les bénéfices	12 180,00	18 726,00	-6 546,00	-34,96
SOLDE INTERMÉDIAIRE	**96 028,68**	**58 454,98**	**37 573,70**	**64,28**
TOTAL DES PRODUITS	**463 801,97**	**377 546,62**	**86 255,35**	**22,85**
TOTAL DES CHARGES	**367 773,29**	**319 091,64**	**48 681,65**	**15,26**
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	**96 028,68**	**58 454,98**	**37 573,70**	**64,28**

** Y compris : Redevances de crédit-bail mobilier*
Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de *20 104,99* *-9 481,13*

Annexes comptables

SOMMAIRE ANNEXE COMPTABLE

Ass. STE D'ECONOMIE ALPESTRE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Information		
	Produite	Non significative	Non applicable
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			na
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			
CRÉDIT BAIL			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DES FONDS ASSOCIATIFS			
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS			
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS			
TABLEAU DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)			NA
LES ENGAGEMENTS			
DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES			
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES			
LES EFFECTIFS			
RESSOURCES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES			
ANNEXE COVID-19			
COMMENTAIRE			

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

« La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences. »

Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020.
La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêté des comptes 2019 de l'entité, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériel de bureau 3 ans

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Ass. STE D'ECONOMIE ALPESTRE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	9 049		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions : Sur sol propre				
	Constructions : Sur sol d'autrui				
	Constructions : Inst. générales, agencts & aménagts construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Autres immos corporelles : Inst. générales, agencts & aménagts divers				
	Autres immos corporelles : Matériel de transport		10 600		
	Autres immos corporelles : Matériel de bureau & mobilier informatique		6 203		4 148
	Autres immos corporelles : Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	16 803		4 148
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		450		
		TOTAL	450		
		TOTAL GENERAL	26 301		4 148

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		1 809	7 240	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions : Sur sol propre					
	Constructions : Sur sol d'autrui					
	Constructions : Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Autres immos corporelles : Inst. gal. agen. amé. divers					
	Autres immos corporelles : Matériel de transport				10 600	
	Autres immos corporelles : Mat. bureau, inform., mobilier			1 886	8 464	
	Autres immos corporelles : Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL		1 886	19 064	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				450	
		TOTAL			450	
		TOTAL GENERAL		3 695	26 754	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Ass. STE D'ECONOMIE ALPESTRE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Autres immobilisations incorporelles	**TOTAL**	9 049		1 809	7 240
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport	7 016	2 650		9 666
	Mat. bureau et informatiq., mob.	3 481	1 859	1 886	3 453
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	10 497	4 509	1 886	13 119
	TOTAL GENERAL	**19 546**	**4 509**	**3 695**	**20 359**

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
A. Immob. incorpor.	**TOTAL**							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	**Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices**	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Ass. STE D'ECONOMIE ALPESTRE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		450		450
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients		127 135	127 135	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices	5 431	5 431	
		Taxe sur la valeur ajoutée	5 719	5 719	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés	88 402	88 402	
		Divers			
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)				
	Charges constatées d'avance		4 774	4 774	
	TOTAUX		**231 911**	**231 461**	**450**

Renvois (1)	Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Ass. STE D'ECONOMIE ALPESTRE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	52 483
Autres créances	88 402
Disponibilités	
TOTAL	**140 884**

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Ass. STE D'ECONOMIE ALPESTRE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		31 475	31 475		
Personnel & comptes rattachés		31 027	31 027		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		22 509	22 509		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	37 931	37 931		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	1 479	1 479		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		11 598	11 598		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		**136 018**	**136 018**		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Ass. STE D'ECONOMIE ALPESTRE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 554
Dettes fiscales et sociales	41 736
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	11 071
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**78 361**